

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE

L'abonnement, qui est d'une piastre (\$1.00) par an, date du 1er janvier. S'adresser, pour tout ce qui concerne la revue, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, à Joliette, P. Q., Canada.

C'EST LE BON TEMPS.

Lorsque l'on veut offrir quelque chose à quelqu'un et que l'on se trouve peu digne, on charge de ses dons une personne agréable à celui qui est l'objet de nos attentions.

Nous nous devons à Dieu et nous voulons lui offrir toutes nos œuvres.

Cé que nous pouvons faire de mieux, c'est de lui présenter toutes choses par les mains de celle qui est la *tout agréable* ! Vous avez nommé Marie.

Tous nous est venu par l'auguste mère de Jésus. Il est donc dans l'ordre que tout retourne à Dieu par la même voie !

Le grand Saint Bernard prêchait cette doctrine dès le douzième siècle. Rendons-nous à la prière de cet illustre ami de Marie, et dès ce mois de mai, *c'est le bon temps*, disons, à notre réveil de chaque jour : *Tout à Jésus par Marie.*

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

LE LYS.

(Pour la FAMILLE)

Ma tige légère s'élance
Vers les cieux au brillant azur,
Ma corolle qui se balance
Répand un parfum frais et pur.
On me nomme fleur de la Vierge,
Je forme sa couronne au ciel
Et sur la terre avec le cierge
Je dois embaumer son autel.

Le doux zéphir qui me caresse
Jamais ne souille ma blancheur
Et mon calice avec tendresse
Garde ma beauté, ma fraîcheur.
Il faut à la fleur de la Vierge
La beauté des Anges du ciel ;
Car sur la terre avec le cierge
Je veux embaumer son autel.

Mon parfum suave s'épanche
Et toujours il s'épanchera,
Depuis que de sa robe blanche
Marie au temple m'effleura.
Il faut à la fleur de la Vierge
Un parfum plus doux que le miel,
Car sur la terre avec le cierge
Je dois embaumer son autel.

Sais-tu de quelles fleurs Marie
Couronna le front de ton roi,
Alors qu'en ta main affermie
Brillait le flambeau de la foi ?
France, pour la fleur de la Vierge
Demande un éclat immortel :
De la foi ranime le cierge,
Le lys revient près de l'autel.

J. H. GRANDIN (1).

(1) Un neveu de Mgr Grandin.

Institut de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Cette communauté compte aujourd'hui 6 provinces :

Province de Notre-Dame.

“ de Ville-Marie.

“ de Montréal.

“ de Québec.

“ d'Ontario.

“ P. Maritimes.

105 établissements

25 Postulantes, dont 18 de chœur et 7 converses.

96 Novices, dont 68 “ “ “ 28 “

1002 religieuses dont 950 de chœur et 50 converses.

22,784 Elèves.

Le nombre des religieuses décédées est de 679 depuis la fondation en 1657 par la vénérable sœur Bourgeoys.

PAYONS LEURS DETTES.

Denis le Chartreux raconte avoir assisté à la mort d'un jeune novice de la Chartreuse de Ruremonde, qui, averti de songer à son éternité, manifesta une grande terreur.

Il regrettait surtout d'avoir négligé la récitation de deux psautiers dont il avait contracté l'obligation ; il craignait d'avoir à expier sa négligence par un long et rigoureux purgatoire. Denis releva sa confiance en lui promettant de s'acquitter lui-même de ce vœu en son nom.

Le novice mourut ; mais Denis, qui était supérieur de la communauté, se trouvant encombré d'affaires, oublia bientôt sa promesse. Dieu permit alors à l'âme du novice de venir lui rappeler son engagement.

Triste, désolée, elle lui apparut, lui disant avec un profond soupir : *Miserere mei*, “Mon père, ayez enfin pitié de moi, je vous en conjure. ” Denis, confus et ému, eut pouvoir rejeter son oubli involontaire sur la multiplicité de ses obligations :

“Ce n'est pas, lui dit-il, non ce n'est pas avec préméditation

que j'ai omis ces deux psautiers." — "Oh ! s'écria le novice en l'interrompant : oh ! mon père, si vous enduriez la millièrne partie de mes tourments, vous n'admettriez pas plus que moi d'excuses : aucune raison ne vous paraîtrait légitime, vous ne différeriez pas même d'une minute ; personne ne sait ce que c'est que souffrir en purgatoire."

B. de l'Œuvre expiatoire.

LE CHAPELET.

Nous venons de lire une histoire touchante.

" Quand j'étais petite, disait Jacqueline Mourat, des hommes vinrent dans la Vendée, mon pays, pour tuer tous ceux qui serviraient le bon Dieu. Les prêtres se cachaient pour dire la messe. Mes parents, qui étaient de vrais chrétiens, ne manquèrent jamais de l'entendre avec leurs enfants. Le secret fut gardé même par moi. Mon père était sabotier ; l'ouvrage manquait dans ces jours malheureux. Ma mère se désespérait ; mon père, au contraire, plein d'énergie, se bornait à dire : " Prions la Sainte Vierge."

" Nous tombions tous à genoux. A peine la prière était-elle achevée que quelqu'un frappait à la porte, demandant une paire de sabots. Voici, disait mon père, un pain que la bonne Vieige nous envoie."

" Ma mère versait des larmes de reconnaissance ; sa foi en Marie devint si grande qu'elle la confessa au péril de sa vie.

" Un jour, des hommes furieux entrèrent chez nous le sabre à la main ; l'un d'eux dit à ma mère en jurant :

" — Donne-moi ton chapelet, bigote.

" — Tiens, répondit ma mère, en montrant ses dix doigts, le voici, mon chapelet : je m'en sers tous les jours ; prends-le, si tu le veux.

" La foi si courageuse de ma mère atterra ces impies ; ils se retirèrent stupéfaits. "

A ROME : PAR ÇI, PAR LÀ

CHAPITRE TREIZIÈME

DU 1ER AU 17 JUIN

Dimanche, 1 juin. — La pluie tombe en gouttelettes tranquilles ; aucun souffle ne remue l'atmosphère ; un ciel gris s'étend sur nos têtes ; l'air est pénétré de mélancolie, et par contraste le rossignol caché sous les feuilles fait entendre ses roulades si gaies. Mon âme résonne à l'unisson de la température.

Toutes les petites filles sous la conduite de sœur Véricque sont allées à la messe à la place Navonne. Elles doivent prendre l'omnibus pour l'aller et le retour, six sous par tête. Ce qui ne fait plaisir dans ce voyage, c'est qu'elles se servent pour le réaliser de l'argent que je leur ai donné de temps en temps, à l'occasion de petits services rendus. Un orphelin m'a toujours fait pitié ; car, lui, il n'a pas de mère. Souvent il passe sur la terre, sans être aimé véritablement de personne.

Moi j'ai une mère, une bonne encore, qui s'intéresse à mes affaires, sur laquelle je puis me reposer pour l'intérieur de ma maison, et qui prie pour moi. Aussi, il ne se passe pas de jour sans que je ne pense à elle, sans que je ne la recommande à Dieu : et, par cette pensée et par cette prière, mon cœur devient meilleur.

Adieu ! et au revoir ! lorsque vos melons seront mûrs.

L'Italie du 27 mai a renouvelé son attaque contre Mgr Labelle. Monseigneur a répondu dans la *Voce* du 29, et le *Moniteur* du 31 publie une lettre de *Joannes* sur le même sujet. Je vous assure que tout cela ne passe pas inaperçu dans le monde romain où l'on n'est pas accoutumé à des ripostes de ce genre.

Un Justus

Qui ne frappe pas toujours juste.

Dans *l'Italie* de mardi dernier, Justus revient à la charge contre Mgr Labelle, assistant-ministre de l'agriculture et de la

colonisation dans la province de Québec. La conduite respectueuse et filiale du nouveau Protonotaire Apostolique vis-à-vis du Saint-Père, serait-elle, à ses yeux, une condamnation de quelque autre manière de faire ?

“ Je terminerai, dit-il, ma correspondance en adressant deux mots à Mgr Labelle, qui a cru devoir rectifier ce que j'avais raconté à son sujet. ”

Vraiment, M. Justus, c'est pousser trop loin la condescendance que d'adresser deux mots, et deux mots aussi longs, à un homme qui, lorsqu'on fait des erreurs sur son compte et sur le compte de son pays, *croit devoir les rectifier*. Sont-ils peu civils, ces Canadiens ! quand on les attaque, ils se défendent.

“ Celui qui m'avait fourni les renseignements qui ont servi de bases à mes assertions, interpellé par moi, les a purement et simplement confirmés. ”

Ah ! Ah ! Justus ne prend pas la responsabilité première de ses paroles. Il les tient d'un autre *Justus* à la seconde génération ; et, si nous allions à celui-là, qui sait s'il ne nous renverrait pas à un troisième *Justus*. Il a bien fait de dire *ce que j'ai raconté à ce sujet*, ce sont des racontars.

“ Il se peut qu'en rendant compte de ce qui m'avait été raconté, *relata referens*, j'aie dit quelque chose de plus ou de moins. ”

Il se peut... Voyons, se peut-il ? oui ou non ? pourquoi ne pas parler franchement ? et s'échapper ainsi en queue de poisson ? desinit in piscem.

Relata referens, j'aurais cru que *Justus* aurait dit, comme Virgile, *horresco referens* ; car les deux récits ont plus d'un trait de ressemblance : dans la bouche du peu véridique Sinon, il s'agit de *reptiles* ; sous la plume de *Justus*, il s'agit de faire avaler au public des *couleuvres*.

“ C'est affaire de détail, mais le fond est vrai et Monseigneur voudra bien me pardonner si je ne puis me décider à désavouer ce que j'ai affirmé sur la foi de mon correspondant du Vatican. ”

Ce qui revient à dire : “ Monseigneur, j'ai fait sur votre

compte des erreurs que je crois, être, moi, de détail ; pardonnez-moi, car je ne me sens pas le courage de m'excuser convenablement.

Maintenant, voyez, *horresco referens*, le Vatican qui vient verser ses secrets dans le gilet de *Justus*, afin que *Justus* les fasse connaître *Urbi et Orbi* par les colonnes de l'*Italie*. Pour le coup, c'est trop fort ! *Justus*, pour qui prenez-vous vos lecteurs ?

“ Son récit a été l'objet d'examen et de sérieuses conversations dans l'enceinte du Sacré Palais. ”

Très bien, mais vous oubliez de nous dire si son récit a été approuvé ou blâmé, s'il a été trouvé vrai ou faux.

“ On ne saurait concevoir le motif qui aurait pu porter à inventer d'un bout à l'autre de pareilles nouvelles. ”

Ni moi, non plus ; et je conçois encore moins le motif qui fait soutenir ces mêmes nouvelles, après la dénégation formelle d'un honnête homme.

“ Et puis Monseigneur est ministre ou a été ministre dans son pays. ”

Non, non, *Justus* vous n'y êtes pas ; Monseigneur n'est pas et n'a jamais été ministre dans son pays. Il occupe une place de confiance qui peut n'être pas moins honorable ; mais, enfin, il n'est pas ministre. Quand on est aussi bien informé sur les autres points que sur celui-ci, il n'est pas étonnant qu'on se permette de raconter des choses en plus ou en moins.

“ Or, on sait que les ministres sont souvent obligés par des hautes raisons de convenance à atténuer l'importance de faits réels et même quelquefois à les démentir. ”

Pas compris ; à moins que cela ne veuille dire que les ministres parlent contre la vérité souvent, et que toujours les chroniqueurs de nouvelles à la main parlent *parole d'évangile*.

“ La traversée de l'Atlantique ne suffit pas à faire perdre certaines habitudes contractées, et après tout, l'eau de l'Océan n'est pas celle du Léthé. ”

Pas clair. Quand un homme qui a commencé par accuser si carrément, finit par *s'excuser* si piteusement, en de pareilles

insinuations, il faut que sa cause ne soit pas, même à ses propres yeux, très forte.

“ En échange du pardon que j'implore pour quelque légère inexactitude que je regrette, puisque Monseigneur s'en est froissé, je lui accorderai pleine amnistie pour ses fautes de langue française et pour cette assertion hyperbolique que, loin d'avoir eu besoin de recourir aux banquiers d'Europe, il les a lui-même enrichis par ses dépôts.”

Légère inexactitude... comme c'est jolie ! du pardon que j'implore... comme c'est touchant. Je lui accorderai amnistie... comme c'est généreux ! surtout quand il s'agit de lapsus de langue française, qui n'ont pu faire grand mal ni à la peau, ni même au style de Justus. Savez-vous qu'il vaut mieux faire un lapsus linguæ qu'un lapsus rationis. Et sans hyperbole, dans une attaque, quand aucune aison et aucune preuve ne sont apportées, il me semble qu'il doit y avoir un lapsus quelque part.

Autre hyperbole. Mgr. Labelle aurait dit chez les banquiers d'Europe, j'ai autant de crédit que le Czar de Russie ou M. Crispi. *Justus* va-t-il en être scandalisé ?

“ Quant aux coups de cravache dont il gratifie les solliciteurs qui vont faire appel à sa générosité, c'est affaire qui peu m'intéresse.”

Reste à savoir si ce sont les solliciteurs qui ont attrapé les coups de cravache, ou un autre qui touche de plus près à *Justus*. Il me semble entendre, dans cette correspondance, l'écho de certains gémissement étouffés.

Après cela, daigne Monseigneur, agréer, etc., etc.”

Après cela, daigne *Justus* agréer avec cette réponse, la considération et les compliments de

Joannes.

J.-B. PROULX, Ptre.

LA SECONDE MERE

I

— Tout s'y trouvait en effet, ma mère, reprit Richard gravement ; tout, excepté l'amour,

Mme Brice, d'un brusque mouvement, tendit son visage incrédule vers son fils.

— Excepté l'amour, répéta Richard de la même voix grave et mélancolique. Madeleine avait toutes les vertus, tous les dons... je n'ai jamais pu l'aimer. Ce n'est pas ma faute.

— Elle t'aimait ! jeta Mme Brice dans un sanglot, puis elle ensevelit son visage dans ses mains, au souvenir de la belle-fille qu'elle avait tant aimée.

— Elle m'aimait, dit Richard, et c'est pour cela que jamais, — jamais, entendez-vous, ma mère ? — depuis le jour où vous avez demandé sa main pour moi, jusqu'au moment où je lui ai fermé les yeux, jamais la chère femme n'a pu soupçonner que je n'avais pas pour elle autant d'amour qu'elle en avait pour moi.

Mme Brice attacha sur son fils un regard plein de questions muettes.

— Elle est morte heureuse, continua Richard, dans l'illusion du premier jour, et cependant, ma mère, nous avons été mariés dix ans ! Pendant ces dix années, vous me croirez sans que je vous en fasse le serment, je n'ai permis à aucune tentation d'approcher de moi. Plus d'une fois, dans le monde ou hors du monde, j'ai rencontré des femmes moins parfaites que Madeleine, mais qui pour moi revêtaient un charme qu'elle n'avait pas... Je ne me suis jamais permis de penser à elles, pas une minute, pas une seconde... Je savais que je n'aimerais jamais ma femme, mais je m'étais juré de n'en point aimer une autre.

— Pourquoi ne l'aimais-tu pas ? fit Mme Brice avec une sorte de colère.

— Sait-on pourquoi l'on aime ? Ce n'était ni sa faute ni la mienne. Peut-être parce que je l'avais connue enfant, parce que nous étions cousins, bien que sans parenté très proche ; peut-être aussi, — il s'arrêta un instant, puis reprit à voix plus basse, — peut-être parce que l'amour qu'elle avait pour moi était trop discret, trop concentré, trop silencieux...

— C'était de la dignité, dit Mme Brice.

— Sans doute... je suis seul coupable de n'avoir pas pu partager cette noble tendresse, et la mémoire de Madeleine me sera toujours chère.

Il se tut et sembla revivre en lui-même les jours passés, parfois amers, bien que lui seul eût connu leur amertume.

— Enfin, ma mère, reprit-il, lorsqu'elle est morte, vous savez si je l'ai sincèrement pleurée ; elle avait été mon amie, et elle m'avait donné deux enfants...

— N'est-ce pas assez pour ton bonheur ? fit Mme Brice avec quelque rudesse.

Son fils la regarda bien en face.

— J'avais juré de ne pas aimer une autre femme, répondit-il, mais la mort m'a délié de mon serment. J'ai trente-six ans, ma mère ; ma vie promet d'être longue, elle sera belle, je l'espère. J'aime, à présent, pour la première fois de ma vie ; j'aime et je veux être heureux !

Il s'était transfiguré en parlant. Une jeunesse nouvelle semblait baigner ses tempes fraîches et ses belles boucles blondes. Si mécontente qu'elle fût, sa mère, en vraie mère qu'elle était, ne put s'empêcher d'admirer la beauté et l'éloquence de son fils. Mais elle revint sur-le-champ aux questions qui la préoccupaient.

— Et tes enfants, dit-elle, tu veux leur donner une belle-mère ?

— Une seconde mère, répliqua Richard ; c'est bien différent.

— Le nom ne fait rien à la chose, reprit vivement Mme Brice. C'est une belle-mère que tu veux leur donner ; tu n'as donc pas le sentiment de tes devoirs envers eux ?

— La femme que je veux épouser m'aime assez pour aimer mes enfants, dit Brice avec orgueil.

— Tu le crois !

Mme Brice se leva et parcourut le salon pendant quelques instants, d'un air préoccupé ; puis elle ouvrit tout à coup la porte-fenêtre qui donnait sur le perron.

— Regarde ton fils, dit-elle, tu aurais le cœur de le savoir malheureux ?

Étime, en ce moment, promenait au bout d'une longe Jaffé, converti en poulain ; il faisait claquer son petit fouet avec une adresse peu commune à son âge, et le bon serviteur ne manquait pas d'exécuter, à chaque fois, une ruade qui jetait l'enfant dans une joie folle. Brice ne put s'empêcher de rire.

— Si vous voulez que je croie au malheur de mon petit garçon, dit-il, je vous en prie, ma mère, refermez cette porte...

Mme Brice se retourna brusquement vers lui.

— Raillez votre mère, à présent ! fit-elle d'une voix où la colère luttait avec les larmes ; n'est-il pas étonnant, en vérité, que j'aime votre enfant plus que vous ne l'aimez vous-même ?

Elle fondit en larmes et se jeta sur un canapé. Richard vint s'asseoir près d'elle, si près qu'il se trouva presque à genoux, et lui prit les deux mains qu'il emprisonna dans les siennes.

— Ma mère chérie, lui dit-il, vous êtes la plus adorable des grand'mères, comme vous avez été la meilleure des mères, et je vous aime de tout mon cœur, même quand vous êtes pour moi passablement dure et un peu injuste.

Elle voulut retirer ses mains, mais il les tenait bien.

— Un peu injuste, répéta-t-il. Ne comprenez-vous pas que ma vie est très occupée, très austère, souvent triste ; que le barreau est une profession où l'on devient aisément misanthrope, à force de voir les mauvais côtés de la nature humaine ; que la politique est toujours pénible, souvent écœurante, et que j'ai besoin d'avoir dans ma maison une belle fleur épanouie, comme vous en avez sans cesse près de vous, dans un vase, pour reposer ma vue et mon cœur ? Voudriez-vous vraiment

condamner à rentrer toujours seul dans un logis toujours désert ? à ne jamais voir que des visages d'hommes autour de ma table, à vivre seul, ma mère aimée, et à mourir seul ?...

— Tu as tes enfants ! répliqua opiniâtrément la grand'mère.

— Pardon, fit Brice en souriant, c'est Mme de la Rouveraye et vous qui les avez. Si vous voulez me les rendre...

— Pour cela non ! Tu n'y penses pas ! Un enfant de cinq ans, un bébé de vingt-deux mois ! Eh ! mon Dieu ! qu'en ferais-tu ?

— Vous voyez bien ! reprit Brice en lui baisant alternativement les deux mains ; alors, laissez-moi épouser la charmante fille qui consent à s'embarrasser d'un veuf et de ses enfants !

— S'embarrasser de toi ? s'écria Mme Brice, je voudrais bien savoir quelle femme serait assez sotte pour ne pas s'estimer heureuse de t'épouser !

M'épouser, moi... et mes deux enfants, insista Richard.

— Et tes deux enfants, naturellement ! Faudrait-il pas les tuer ? D'ailleurs, continua-t-elle entre ses dents, j'ai idée que ces enfants-là ne la gêneront pas beaucoup !

— Vous dites, ma mère chérie ?

— Rien, monsieur mon fils, — rien qui vous regarde, pour le présent du moins. Et comment s'appelle-t-elle, cette jeune personne que vous prétendez qui vous aime ? Est-ce quelqu'un du monde, tout au moins ?

— Vous n'en doutez pas, ma mère. C'est Mlle Odile Montauby.

— Montauby de la Creuse ?

— Précisément.

— Ah !

Dans cette simple exclamation, Mme Brice fit entrer tout un monde de pensées. Il y avait de la surprise, du respect, un certain désappointement de sentir l'impossibilité de lutter davantage, mêlé à l'orgueil inévitable que devait inspirer une telle alliance. Épouser la fille du député de la Creuse, c'était faire un de ces mariages princiers comme on n'en rencontre ailleurs que chez les princes ; c'était s'unir à l'une des familles

de France les plus noblement riches, les plus universellement considérées. Certes, les Brice étaient au haut de l'échelle, dans cette belle et bonne bourgeoisie dont ils s'honoraient de faire partie ; mais au-dessus d'eux, il y avait les Montaubray, et Mme Brice elle-même ne pouvait s'empêcher de le reconnaître. Richard gardait le silence, devinant et suivant les pensées de sa mère.

— Enfin, reprit-elle, s'arrachant à ses satisfactions vaniteuses, si flatteuse que soit cette alliance, le fait n'en reste pas moins le même : tu veux te remarier, égoïstement, sans souci de tes enfants ?

— J'en ai grand souci, ma mère, et c'est précisément parce qu'ils me sont si chers que je ne veux pas en vivre toujours séparé, comme cela ne manquerait pas si je restais veuf.

Les yeux vifs et perçants de la grand'mère lancèrent une flamme ; elle ne dit rien, mais elle serra les lèvres, et son fils, qui la connaissait bien, comprit qu'elle lui répondait intérieurement :

— Donner mon petit-fils à Mlle Montaubray ? Jamais ?

— Il faudra bien qu'un jour Edme entre au lycée, reprit Richard avec une douceur extrême, où Mme Brice lut une volonté aussi indomptable que la sienne : ce jour-là, il lui faudra un intérieur à Paris pour s'y reposer, pour s'y retremper dans la vie de famille...

— Alors, interrompit sèchement Mme Brice, j'habiterai Paris en hiver, et Mme de la Rouveraye fera de même pour Yveline.

Richard se mordit les lèvres. Elles avaient arrangé leur vie, les deux grand'mères, d'accord ensemble pour lui prendre ses enfants ! Chacune s'était adjugé celui que les circonstances, semblaient lui accorder plus particulièrement, et lui le veuf, le père, non seulement on lui refusait leur présence, mais encore on ne lui permettait pas de se remarier ! Quel impitoyable égoïsme ! Il frémit tout entier d'indignation contenue.

— Il me semble, ma mère, dit-il, qu'en tout cela, on me compte pour bien peu de chose !

Mme Brice le regarda d'un air presque méchant.

— Tant pis pour vous, mon fils, dit-elle ; c'est un malheur que vous ayez perdu votre femme ; mais puisque vous ne l'aimiez pas, la perte doit vous paraître moins sensible...

— Ma mère ! s'écria Richard, froissé dans ses sentiments, les plus délicats.

— Libre à vous d'épouser une seconde femme, puisqu'elle consent à vous prendre, comme vous le dites, mais sachez qu'elle n'aura point à " s'embarrasser " de vos deux enfants. Si vous aviez respecté votre veuvage, Mme de la Rouveraye et moi, nous aurions pu faire le sacrifice de vous les rendre plus tard ; mais marié, vous n'avez plus même l'ombre d'un prétexte pour nous les réclamer.

— Voyons, ma mère, vous n'y pensez pas... commençait Richard, qui avait repris son empire sur lui-même et qui s'apprêtait à lutter encore ; elle ne le laissa point parler.

— Si vous aimez les enfants, votre seconde femme vous en donnera, reprit-elle, et ceux-là, vous pouvez être assuré que nous ne vous les disputerons point ; ma bru Madeleine était la fille de mon choix, je l'aimais aussi tendrement que si je l'avais mise au monde ; les enfants que vous avez eus d'elle sont deux fois mes enfants, et véritablement, au peu de cas que vous en faites, je vous déclare qu'ils sont plus les miens que les vôtres ! Demandez à Mme de la Rouveraye si elle veut vous rendre Yveline ; pour moi, je vous l'affirme, jamais Edmé n'habitera la maison où vous aurez introduit une marâtre.

Richard s'inclina devant sa mère, qui s'était arrêtée court, effrayée par l'étrange son du mot qu'elle venait de prononcer.

— Ceci met fin à notre entretien, dit-il, ma mère. Je n'ai plus qu'à vous quitter.

— Où allez-vous ? fit Mme Brice en se jetant instinctivement entre lui et la porte.

— Chez Mme de la Rouveraye, lui annoncer mon mariage, comme je viens de le faire pour vous.

Mme Brice serra ses deux mains très fort l'une contre l'autre et voulut parler, mais ses lèvres n'articulèrent aucun mot.

— Au revoir, ma mère, reprit Richard, très pâle, et détournant les yeux ; — je pense que vous ne voudrez pas assister à mon mariage ?...

Mme Brice lui prit violemment les mains et l'entraîna vers le canapé, où elle se laissa tomber ; il resta debout, quoiqu'elle lui fit place auprès d'elle, n'essayant pas de se dégager, mais ne répondant pas à son étreinte.

— Tu l'aimes donc bien, cette femme ? lui dit-elle en le regardant presque avec prière.

Je l'aime, répliqua Richard lentement, les yeux fixés dans ceux de sa mère ; je l'aime et je la respecte ; elle est bonne, elle est grande, elle est généreuse. Ah ! ma mère, si vous saviez ce qu'elle est et ce qu'elle vaut, vous seriez la première à l'adorer !

Mme Brice lâcha les mains de son fils.

— Voilà les hommes ! dit-elle avec amertume ; ils sont tous les mêmes ! Vienne un joli visage, et tout est oublié.

— Mère, dit Richard, avec une inflexion caressante, qui le fit ressembler à son fils, voilà les femmes ! Le préjugé est leur maître, et elles ne veulent pas voir, même quand on leur tient les yeux ouverts de force.

Mme Brice poussa un soupir et resta un instant silencieuse.

— Enfin, dit-elle, tu veux épouser Mlle Montaubray ; évidemment, aux yeux du monde, mon refus serait absurde, et il faut que je te donne mon consentement.

Richard allait parler, elle l'arrêta.

— Ne me remercie pas, fit-elle avec vivacité. Je te donne mon consentement, parce que la famille Montaubray est absolument honorable, et que je suis contrainte de reconnaître que c'est nous qui devons être flattés de l'alliance. De même, j'assisterai à ton mariage, et j'aurai toujours avec ta femme les relations que commandent les bienséances. Mais sache-le bien jamais elle n'aura Edme ; elle ne saurait remplacer pour lui la mère qu'il a perdue. Dis-lui bien d'avance, afin qu'elle le sache, que toute prière, toute insistance serait inutile et ne servirait qu'à rendre les rapports plus tendus et plus pénibles entre

nous. Tu me connais, tu sais que je ne me dépense pas en vaines paroles ; c'est dit.

Il la regardait, avec l'une arrière-pensée dans les yeux ; elle le comprit,

— Oui, je sais, la loi est de ton côté ; tu peux me sommer de te rendre ton fils. Fais-le, — et nous ne nous reverrons jamais.

— Oh ! ma mère ! dit-il, blessé jusqu'au fond de l'âme, vous avez la main cruelle aujourd'hui !

— Je souffre, dit-elle simplement. Allons, embrasse-moi, et puisque tu veux te remarier, sois heureux avec ta seconde femme.

Il restait muet et immobile, brisé. Elle lui prit la main avec douceur.

— Vois-tu, Richard, dit-elle, quand je suis restée veuve, si quelqu'un m'avait parlé de me remarier, je crois que je l'aurais souffleté...

— Et si quelqu'un vous avait pris votre fils, vous l'auriez tué, fit Richard.

— Assurément ! s'écria-t-elle avec emportement. Mais je suis mère, et une mère, c'est tout autre chose qu'un père.

Il sourit malgré lui.

— Une grand'mère est deux fois mère, reprit-elle avec un faible sourire. Embrasse-moi donc !

Il pencha sa haute taille élégante et toucha de ses lèvres le front de sa mère ; elle lui jeta les bras autour du cou en retenant ses larmes.

— Ah ! mon fils ! dit-elle en se serrant contre lui, tu m'as fait bien du mal, bien de la peine !...

Elle pleurait, il la prit dans ses bras, ému de pitié, de tendresse douloureuse.

— C'est elle qui m'afflige, et c'est elle qui se trouve à plaindre, pensait-il. L'avre, pauvre femme !

(A continuer.)